Nations Unies S/2019/897

Conseil de sécurité

Distr. générale
22 novembre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 novembre 2019 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud

Les membres du Groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé conformément à la résolution 2471 (2019) du Conseil de sécurité, ont l'honneur de transmettre ci-joint leur rapport d'activité, soumis en application du paragraphe 3 de la résolution.

Le rapport a été communiqué le 1er novembre 2019 au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015), qui l'a examiné le 18 novembre 2019.

Le Groupe d'experts vous serait reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport d'activité à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Coordonnateur du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud
(*Signé*) Emilio **Manfredi**

(*Signé*) Mark **Ferullo**
Expert

(*Signé*) Dean **Gillespie**
Expert

(*Signé*) Andrei **Kolmakov**
Expert

19-19061 (F) 221119 221119

Merci de recycler

Rapport d'activité du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud présenté en application de la résolution 2471 (2019)

Résumé

Plus d'un an après la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, l'application sélective de l'accord et l'appui inconstant manifesté sur le plan international ont conduit à une dangereuse impasse. Partout dans le pays et dans les camps de réfugiés, des millions de civils se retrouvent dans une situation de vulnérabilité et de détresse, à attendre une avancée politique susceptible de faire redémarrer un processus de paix en panne qui risque d'anéantir les récents progrès accomplis au niveau de la sécurité et sur le plan humanitaire.

Les signataires de l'Accord revitalisé n'ont pas fait preuve d'une volonté politique, d'une confiance et d'une célérité suffisantes pour transiger sur les questions en suspens et faciliter la formation légitime du gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Le gouvernement en place s'est de fait montré très peu disposé à composer sur les questions concernant les dispositions transitoires de sécurité, la réunification de l'armée et le nombre des États et la délimitation de leurs frontières.

Les efforts faits au niveau international visant à débloquer l'impasse ont consisté surtout à faciliter les rencontres entre le Président Salva Kiir et Riek Machar et à obtenir un accord sur la formation du gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé plutôt qu'à amener les parties à s'entendre sur le petit nombre de questions en suspens. Jusqu'ici, les efforts de médiation n'ont pas fait avancer l'application de l'Accord revitalisé. Au cours de l'année écoulée, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les États Membres voisins du Soudan du Sud, en particulier l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan, n'ont pas fait preuve d'un engagement total et constant en faveur du processus de paix. Le gouvernement en place a bénéficié de l'approche hétérogène de la région.

Le Gouvernement s'est montré peu disposé à allouer des ressources suffisantes à l'application des dispositions de prétransition, en particulier celles relatives à la sécurité. Les Forces sud-soudanaises de défense du peuple n'ont pas procédé au cantonnement de leurs combattants ni fourni un effectif suffisant aux forces unifiées nécessaires. Par ailleurs, le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud a pu confirmer que, durant l'année écoulée, le Service national de sécurité a recruté, en dehors des dispositions de sécurité de l'Accord revitalisé, au moins 10 000 combattants dans des communautés de l'ancien État du Ouarrap.

La stratégie du Gouvernement a consisté à diviser les dirigeants des parties signataires et non signataires de l'Accord revitalisé et à les rallier à sa cause. Le Groupe d'experts a pu confirmer que dans le Maiwut, le Gouvernement a tiré parti d'un conflit interne au sein du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition pour affaiblir son assise politique. Le Gouvernement a également tenté d'affaiblir la nouvelle alliance des non-signataires, l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud, tout en lançant une offensive militaire sur le terrain contre l'un des membres de l'alliance, le Front de salut national. En suivant cette stratégie, le Gouvernement risque de compromettre le cessez-le-feu.

Après une année durant laquelle plusieurs régions du pays ont connu une sécurité relative, l'accès humanitaire s'est amélioré. La population n'a toutefois pas encore bénéficié des dividendes de la paix. Le Groupe d'experts a établi que des

violations des droits de l'homme ont continué d'être commises, notamment le recrutement d'enfants dans les anciens États de l'Unité et du Ouarrap et le recours délibéré à la violence sexuelle et fondée sur le genre dans les anciens États de l'Unité et de l'Équatoria-Central. L'espace politique et civique demeure fermé. Le Service national de sécurité continue d'arrêter des membres de la société civile, sans user des voies de droit, et d'emprisonner des militants politiques, comme Peter Biar Ajak et Kerbino Wol Agok.

Les signataires n'ont pas donné la priorité aux aspects de l'Accord revitalisé qui concernent les droits de l'homme, l'application du principe de responsabilité et les causes profondes du conflit, notamment la concurrence autour des ressources naturelles et publiques. Le Gouvernement n'a pas renforcé la transparence et le contrôle de la gestion des recettes pétrolières et non pétrolières du pays. L'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles se sont poursuivis. Le Groupe d'experts a établi, par exemple, que les dirigeants de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont continué à se livrer à l'exploitation et au commerce illicites du bois d'œuvre dans les zones des anciens États de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Oriental qu'ils contrôlent.

Les pays de la région n'ont pas systématiquement respecté l'embargo sur les armes ni appliqué le gel des avoirs et l'interdiction de voyager contre les personnes visées par les sanctions. Le Groupe d'experts a pu confirmer la présence de l'armée ougandaise dans plusieurs zones de l'État de la Rivière-Yei, y compris un déploiement en octobre 2019, ce qui constitue une violation de l'embargo sur les armes.

Table des matières

		Page
	Abréviations	5
I.	Généralités	6
	A. Mandat et déplacements	6
	B. Méthode	6
	C. Coopération avec les États Membres, les organisations internationales et les autres parties prenantes	7
II.	Dynamique du conflit et groupes armés	7
	A. Application de l'accord de paix et groupes armés	7
	B. Contexte et évolution de la situation au niveau régional	11
III.	Armes et application de l'embargo sur les armes	13
IV.	Violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme	13
	A. Accès humanitaire et insécurité alimentaire	14
	B. Recrutement et utilisation d'enfants dans des conflits	14
	C. Violence sexuelle et fondée sur le genre	15
	D. Violations des droits de l'homme et application du principe de responsabilité	15
V.	Finances et ressources naturelles	16
	A. Le Gouvernement provisoire et les fonds publics	17
	B. Recouvrement des recettes non pétrolières	17
	C. Transparence dans le secteur pétrolier	18
	D. Études de cas de l'exploitation du bois d'œuvre par l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les Forces sud-soudanaises de défense du peuple	19
VI.	Application du gel des avoirs et de l'interdiction de voyager	21
	A. Gel des avoirs	21
	B. Interdiction de voyager	21
VII.	Conclusion	22
VIII.	Recommandations	22
Annexes*		
I.	Communiqué of the Intergovernmental Authority on Development Council of Ministers on the consultation meeting of the parties to the Revitalized Agreement on the Resolution of the Conflict in South Sudan	25
II.	Case study on internal fighting among the Sudan People's Liberation Movement-Army in Opposition in Maiwut State	27
III.	National Security Service recruitment and training outside the pre-transitional security arrangements of the Revitalized Agreement on the Resolution of the Conflict in South Sudan	30
IV.	Serious human rights abuses that led to the standoff on 7 October 2019 at the Blue House	31

* Distribuées uniquement dans la langue de l'original et non revues par les services d'édition.

V. Gold in South Sudan 32

VI. Ministry of Finance and Economic Planning letter of dismissal of the Commissioner General of the National Revenue Authority 34

VII. Participation of Gabriel Jok Riak (SSi.001) in the opening and closing of the East African Community games 35

Abréviations

APLS	Armée populaire de libération du Soudan
APLS dans l'opposition	Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
M/APLS dans l'opposition	Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MPLS	Mouvement populaire de libération du Soudan
MPLS dans l'opposition	Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition

I. Généralités

A. Mandat et déplacements

1. Par sa résolution 2206 (2015), le Conseil de sécurité a imposé un régime de sanctions visant des personnes et des entités qui participent au conflit au Soudan du Sud et créé un comité des sanctions (Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud). Le 1er juillet 2015, le Comité a désigné six personnes devant faire l'objet de sanctions ciblées. En adoptant la résolution 2428 (2018), le Conseil a imposé un embargo sur les armes sur le territoire du Soudan du Sud et ajouté deux personnes à la liste des personnes désignées. Le 30 mai 2019, il a adopté la résolution 2471 (2019) dans laquelle il a renouvelé le régime de sanctions jusqu'au 31 mai 2020.

2. Par sa résolution 2471 (2019), le Conseil de sécurité a également prorogé jusqu'au 30 juin 2020 le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud chargé de fournir au Comité des informations et des analyses qui l'aideraient dans ses travaux, notamment pour ce qui est de désigner des personnes ou entités qui se livreraient aux activités décrites aux paragraphes 13 à 15 de sa résolution 2428 (2018) et réaffirmées dans sa résolution 2471 (2019).

3. Le 2 juillet 2019, après avoir consulté le Comité, le Secrétaire général a nommé les cinq membres du Groupe d'experts (voir S/2019/544). La spécialiste des questions humanitaires n'a pas encore pris ses fonctions.

4. Depuis août 2019, les membres du Groupe d'experts se sont rendus aux États-Unis d'Amérique, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Soudan et au Soudan du Sud.

B. Méthode

5. Le présent rapport a été établi sur la base des recherches menées par le Groupe d'experts ainsi que de l'examen de documents fournis par le Gouvernement sud-soudanais, d'autres États Membres, des entités régionales, des organisations internationales et des entités commerciales. Il repose également sur les travaux antérieurs du Groupe d'experts, notamment les rapports publics et confidentiels présentés précédemment au Conseil de sécurité et au Comité, des centaines d'entretiens et une masse de renseignements crédibles recueillis auprès d'un large éventail de sources. En raison de la situation de trésorerie de l'Organisation des Nations Unies, il est plus court que les rapports d'activité précédents du Groupe d'experts.

6. Le Groupe d'experts applique les normes méthodologiques recommandées par le Groupe de travail informel du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions (S/2006/997). Selon ces normes, il doit s'appuyer sur des documents vérifiés et authentiques, des éléments de preuve concrets et des observations faites directement sur le terrain. Il a corroboré les informations figurant dans le présent rapport au moyen de sources multiples et indépendantes afin de respecter le critère de preuve exigé.

7. Le Groupe d'experts a mené ses travaux dans la plus grande transparence et a été soucieux de protéger la confidentialité de ses sources si nécessaire. Une source, un document ou un lieu est dit « confidentiel » lorsque sa divulgation pourrait mettre la source en danger ou compromettre les enquêtes en cours du Groupe d'experts.

C. Coopération avec les États Membres, les organisations internationales et les autres parties prenantes

8. Bien qu'il mène ses travaux indépendamment des organismes et institutions des Nations Unies, le Groupe d'expert tient à remercier la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de son appui sur place ainsi que les autres membres du personnel des Nations Unies, en particulier ceux en poste à Brindisi (Italie) et à New York.

9. Le Groupe d'experts a rencontré le Ministre de la défense et des anciens combattants, le chef d'état-major, le Ministre de l'information, de la communication, de la technologie et des services postaux et le Ministre des finances et de la planification économique du Soudan du Sud, ainsi que les représentants du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, du Ministère du pétrole, du Ministère des mines, du Ministère de l'agriculture et de la foresterie et de la Banque du Soudan du Sud, le Président du Parlement et un certain nombre de responsables des Forces sud-soudanaises de défense du peuple.

10. Conformément aux dispositions énoncées au paragraphe 18 de la résolution 2428 (2018) du Conseil de sécurité et renouvelées dans sa résolution 2471 (2019), selon lesquelles il importe que le Groupe d'experts consulte les États Membres concernés, les organisations internationales, régionales et sous-régionales et la MINUSS, le Groupe d'experts a longuement consulté les États Membres et ces entités.

11. Le Groupe d'experts a rencontré les représentants des organismes et institutions des Nations Unies au Soudan du Sud et ailleurs. Il a également consulté le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud.

II. Dynamique du conflit et groupes armés

A. Application de l'accord de paix et groupes armés

12. Depuis la présentation de son rapport final établi en application de la résolution 2428 (2018) (voir S/2019/301), le Groupe d'experts constate que les signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud du 12 septembre 2018 ont fait peu de progrès dans l'application des dispositions de l'Accord pendant la période de prétransition, qui a duré huit mois puis a été prorogée de six mois. À l'approche du 12 novembre 2019, date butoir pour la formation du gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, le Groupe d'experts a noté que l'application sélective des principales dispositions de l'Accord revitalisé, en particulier par le gouvernement en place, a laissé un certain nombre de questions en suspens, accentué la méfiance entre les signataires et empêché le retour permanent à Djouba de tous les signataires, en particulier Riek Machar[1].

[1] Entretiens avec des responsables gouvernementaux de haut niveau, les dirigeants des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, du Service national de sécurité, du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des membres de la société civile, des responsables locaux, des représentants du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, des diplomates étrangers et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Kampala, Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum et par téléphone, août-octobre 2019.

13. Les signataires n'ont en particulier pas mis en œuvre les dispositions transitoires de sécurité et le processus de réunification de l'armée (art. 2.2 de l'Accord revitalisé), ne sont pas parvenus à un consensus définitif sur le nombre des États, la délimitation de leurs frontières et le transfert des pouvoirs centralisés (art. 1.15), n'ont pas adopté un amendement constitutionnel visant à incorporer les dispositions de l'Accord revitalisé dans la Constitution de transition (art. 1.18.1.1) et n'ont pas attribué les portefeuilles ministériels (art. 1.12)[2]. Le fait que certaines questions en suspens n'ont pas été réglées a précipité la désintégration du précédent accord de paix en juillet 2016 et la reprise de la guerre[3].

14. L'Accord revitalisé est un instrument exhaustif, assorti de délais ambitieux que les signataires n'ont pas respectés[4]. Après que la période de prétransition a été prorogée, les médiateurs régionaux et internationaux ont souligné qu'il fallait que le Président Kiir et M. Machar se rencontrent en personne et qu'une telle rencontre pourrait permettre de surmonter les retards dans l'exécution des activités de prétransition[5].

15. M. Kiir et M. Machar se sont rencontrés deux fois à Djouba depuis septembre 2019 sans parvenir à un accord global sur les activités de prétransition en attente. Les deux dirigeants se sont rencontrés du 11 au 14 septembre, sous les auspices du Vice-Président du Conseil souverain du Soudan, le général de corps d'armée Mohammed Hamdan Dagalo, surnommé Hemedti. Le 20 octobre, durant la visite des membres du Conseil de sécurité à Djouba, ils se sont rencontrés de nouveau[6].

16. Ces rencontres directes n'ont pas réussi à mettre le Soudan du Sud sur la voie d'une paix durable. Après la rencontre d'octobre, M. Machar a indiqué que le M/APLS dans l'opposition ne participerait pas au gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et a évoqué le risque de guerre si la période de prétransition n'était pas prorogée de nouveau. De son côté, M. Kiir a réaffirmé son intention de former le gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé dans les délais prévus et que ce gouvernement se prononcerait sur les questions en suspens. Le Conseil de sécurité et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSS ont soutenu cette position[7].

---

[2] Ibid.

[3] Entretiens avec des responsables gouvernementaux, des représentants du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des observateurs locaux et internationaux, des diplomates étrangers et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Addis-Abeba, Khartoum, Kampala, Nairobi et New York et par téléphone, août-octobre 2019.

[4] Entretiens avec des responsables gouvernementaux de haut niveau, des officiers des Forces sud-soudanaises des défense du peuple et du Service national de sécurité, les dirigeants du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des membres de la société civile, des responsables locaux, des représentants du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, des diplomates étrangers et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Kampala, Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum et par téléphone, août-octobre 2019.

[5] Entretiens avec des diplomates internationaux et régionaux et des spécialistes du renseignement régionaux, à New York, Djouba, Kampala, Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum et par téléphone, août-octobre 2019. Voir annexe I.

[6] Entretiens avec des membres du Gouvernement, des représentants du M/APLS dans l'opposition, des membres de la société civile, des journalistes, des responsables locaux et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba et Khartoum et par téléphone, septembre-octobre 2019. Voir *Radio Tamazuj*, « Kiir and Machar: we have made progress in talks », 11 septembre 2019.

[7] Entretiens avec des membres du Gouvernement, des représentants du Service national de sécurité, les dirigeants du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des hauts responsables de la MINUSS, des membres de la société civile, des responsables locaux, des diplomates étrangers, des observateurs étrangers et locaux et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Kampala, Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum et par téléphone, octobre 2019.

17. D'après les conversations qu'il a eues avec les représentants politiques et militaires des différents signataires de l'Accord revitalisé, notamment le Gouvernement, le Groupe d'experts estime que le règlement de certaines des questions en suspens prendra des mois[8]. Par exemple, la création des forces unifiées nécessaires, qui doivent compter 83 000 personnes, a pris beaucoup de retard. Au 7 octobre 2019, seulement 7 474 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple avaient été enregistrés, contre environ 32 000 combattants de l'opposition[9]. Par ailleurs, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple doivent encore démilitariser les zones civiles (art. 2.2.3.1), collecter les armes lourdes de longue et de moyenne portées (art. 2.2.3.2) et communiquer des cartes indiquant l'emplacement, la taille et les arsenaux des forces (art. 2.2.3.4)[10].

18. En ce qui concerne la question des États et de leurs frontières, le 12 septembre, M. Kiir et M. Machar ont convenu de mettre en place une commission chargée de l'examiner plus avant, la Commission indépendante des frontières créée par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud n'étant pas parvenue à un consensus sur une proposition majoritaire visant à ramener à 10 États les 32 États actuels[11]. Les représentants du Gouvernement qui ont été désignés pour siéger à la nouvelle commission n'ont participé à aucune réunion jusqu'à présent[12]. Le Groupe d'experts estime que M. Kiir refuse de modifier le découpage territorial et les frontières actuels parce que les changements déplairaient à divers secteurs de l'ethnie Dinka qui le soutient et limiterait l'attribution des postes d'administrateur local aux partisans du gouvernement[13]. De son côté, M. Machar sait qu'en acceptant d'entrer au gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé sans obtenir de concessions du Gouvernement sur cette question, il risque de s'aliéner une grande partie de ses sympathisants. Ce serait le cas en particulier avec les partisans qui ne font pas partie du noyau nuer du M/APLS dans l'opposition, comme les Shilluk

---

Voir *ONU Info*, « Au Soudan du Sud, le Conseil de sécurité exhorte les parties à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix », 21 octobre 2019, et *AP News*, « South Sudan's opposition leader warns of return to civil war », 20 octobre 2019.

[8] Entretiens avec des membres du Gouvernement, des responsables du Service national de sécurité, les dirigeants du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des membres de la société civile, des responsables locaux, des hauts responsables de la MINUSS, des diplomates étrangers, des observateurs étrangers et locaux et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Kampala, Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum et par téléphone, octobre 2019.

[9] Entretiens avec le personnel de la MINUSS et du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, des hauts responsables des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et du M/APLS dans l'opposition, des membres du Conseil national de prétransition, des membres de la société civile et des sources confidentielles, à Djouba et par téléphone, octobre 2019.

[10] Entretiens avec les dirigeants militaires des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, du Service national de sécurité, du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des membres de la société civile, la MINUSS, le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Khartoum, Addis-Abeba et Kampala et par téléphone, octobre 2019.

[11] Entretiens avec des membres de la Commission indépendante des frontières, des spécialistes de la délimitation des frontières, des membres du Conseil national de prétransition, des représentants de la société civile, des responsables de la MINUSS, des spécialistes du renseignement régionaux, des diplomates étrangers et des sources confidentielles, à Djouba, Khartoum et Nairobi et par téléphone, juillet-octobre 2019.

[12] Entretiens avec des membres du Gouvernement, les dirigeants du M/APLS dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba et Khartoum et par téléphone, octobre 2019.

[13] Entretiens avec des aînés dinka et des responsables locaux, des membres de la société civile, les spécialistes du renseignement militaire du Service national de sécurité et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des sources confidentielles, à Djouba et par téléphone, août-octobre 2019.

dirigés par le général Johnson Olony, les Fertit et la plupart des membres du mouvement qui sont restés fidèles au M/APLS dans l'opposition dans les anciens États de l'Équatoria-Oriental, de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Occidental. Le M/APLS a déjà perdu beaucoup de partisans au profit de l'un des groupes armés non signataires, le Front de salut national dirigé par le général Thomas Cirillo Swaka[14].

19. Le Groupe d'experts constate que la préférence du Gouvernement pour le statu quo a conduit à l'application sélective des dispositions de l'Accord revitalisé relatives à la transparence financière[15]. Le Gouvernement ne s'est pas acquitté de son obligation d'allouer suffisamment de fonds à la mise en œuvre du processus de paix, et le Conseil national de prétransition ne gère pas ses fonds de manière transparente (art. 1.4.8). Bien que le Gouvernement ait annoncé en mai 2019 qu'il consacrerait au processus de paix 100 millions de dollars, montant qui est déjà bien inférieur au budget initial de 285 millions de dollars, il n'a déboursé qu'environ 35 millions de dollars[16].

20. Le Groupe d'experts a établi que le Gouvernement cherchait à rallier des signataires de l'opposition au gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et à obtenir leur soutien en échange d'avantages économiques ou politiques[17], ce qui jette encore plus de doute sur sa volonté d'appliquer pleinement l'Accord revitalisé. Cette stratégie s'est révélée fructueuse avec la plupart des membres de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, qui s'est scindée en plusieurs groupes. Certains étaient prêts à se joindre au gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé le 12 novembre et d'autres, comme le Mouvement démocratique national dirigé par Lam Akol, y étaient opposés[18].

21. Le Gouvernement a appliqué une stratégie de cooptation analogue avec le M/APLS dans l'opposition. Le Groupe d'experts a pu confirmer que le Gouvernement tentait d'exploiter les divergences politiques internes et les tensions sous-ethniques pour provoquer par alliés interposés des conflits au sein du M/APLS dans l'opposition et affaiblir l'assise politique de M. Machar. À Maiwut, le Groupe d'experts a corroboré les informations selon lesquelles de hauts responsables gouvernementaux, dont le Premier Vice-Président, Taban Deng Gai, et des officiers supérieurs du Service national de sécurité, ont influencé la défection du général de division James Ochan Puot, qui est passé du M/APLS dans l'opposition au Gouvernement (voir annexe II)[19].

22. M. Kiir n'a manifesté aucune intention de céder les principaux pouvoirs en matière de sécurité détenus par le Service national de sécurité, qui continue d'agir

---

[14] Entretiens avec des membres des communautés shilluk et fertit et du M/APLS dans l'opposition dans les Équatorias, des membres de la société civile et des sources confidentielles, à Djouba, Kampala et Nairobi et par téléphone, septembre-octobre 2019.

[15] Entretiens avec des membres du Gouvernement, le Service national de sécurité, le M/APLS dans l'opposition, l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des spécialistes du renseignement régionaux, des membres de la société civile, des aînés dinka et des sources confidentielles, à Djouba, Khartoum, Addis-Abeba et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019.

[16] Entretiens avec le Service national de sécurité, le M/APLS dans l'opposition, l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des diplomates internationaux et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Khartoum, Addis-Abeba et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019.

[17] Ibid.

[18] Entretiens avec les dirigeants de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud, des membres de la société civile et des spécialistes du renseignement régionaux, à Djouba, Khartoum et Addis-Abeba et par téléphone, août-octobre 2019.

[19] Entretiens avec des spécialistes du renseignement militaire des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, des commandants en chef et des dirigeants politiques du M/APLS dans l'opposition, des hauts représentants de la faction Taban Deng Gai du M/APLS dans l'opposition, des responsables gajaak nuer, des aînés, la société civile et des sources confidentielles, à Djouba, Nairobi, Khartoum, Kampala et Addis-Abeba et par téléphone, août-octobre 2019.

sans entrave. Comme le Groupe d'experts l'a signalé précédemment, le Directeur général du Bureau de la sécurité intérieure, le général de corps d'armée Akol Koor Kuc, a continué de réprimer les dissidents sans aucun respect des procédures régulières (voir sect. IV)[20].

23. Le Groupe d'experts a pu confirmer que, contrairement aux dispositions de l'accord de paix (art. 2.1.8), le Service national de sécurité avait recruté, dans les communautés de l'ancien État du Ouarrap (Gogrial, Tonj et Twic), au moins 10 000 combattants supplémentaires qui s'entraînaient depuis août 2019 à Yithkuel (comté de Tonj-Sud). En même temps, le Groupe d'experts suit des informations selon lesquelles les forces du Service national de sécurité reçoivent, en dehors des dispositions de l'Accord revitalisé, un entraînement supplémentaire aux techniques d'infanterie et de guerre urbaine dans les installations du Service national de sécurité à Luri, à 40 kilomètres à l'ouest de Djouba, en vue de la formation des forces unifiées nécessaires (voir annexe III)[21].

24. Après des mois de division, les groupes armés et les groupes politiques non signataires ont formé l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du sud, aux contours flous, qui vise à proposer une solution de rechange au Gouvernement et au M/APLS dans l'opposition. L'alliance est composée du Front de salut national, de l'Armée/Front uni du Soudan du Sud dirigée par le général Paul Malong et du nouveau Vrai Mouvement populaire de libération du Soudan dirigé par Pagan Amum Okiech et Oyay Deng Ajak, qui faisaient partie du MPLS-Anciens détenus. Durant sa première réunion tenue à La Haye du 28 au 30 août 2019, la nouvelle alliance a affirmé son attachement au cessez-le-feu et à un processus de paix parallèle qui soit inclusif, remédie aux causes profondes du conflit et favorise l'avènement d'une paix digne[22].

25. Le Gouvernement a minimisé l'importance de la position prise par les non-signataires tout en essayant de rallier à sa cause les dirigeants de l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud et de manipuler la dynamique interne pour affaiblir le mouvement[23]. D'autre part, le Groupe d'experts a établi que le Gouvernement a lancé une offensive contre les bases du Front de salut national dans les anciens États de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Occidental (voir sect. IV).

B. Contexte et évolution de la situation au niveau régional

26. Le Gouvernement et l'opposition ont signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en septembre 2018 alors que l'atmosphère était à la détente dans la Corne de l'Afrique. Pour relancer le processus de paix, l'Ouganda et le Soudan sont venus renforcer l'action de médiation du mécanisme régional, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), présidée par l'Éthiopie. Depuis lors, la région s'est montrée inconstante dans son engagement

[20] Entretiens avec de hauts responsables du secteur de la sécurité, des membres de la société civile et des sources confidentielles, dans des lieux non indiqués pour des raisons de sécurité, août-octobre 2019.

[21] Ibid.

[22] Entretiens avec des dirigeants du Front de salut national, de l'Armée/Front uni du Soudan du Sud et du Vrai Mouvement populaire de libération du Soudan, à Nairobi, Addis-Abeba et d'autres lieux non indiqués pour des raisons de sécurité, juillet-octobre 2019.

[23] Entretiens avec les dirigeants du Front de salut national, de l'Armée/Front uni du Soudan du Sud et du Vrai Mouvement populaire de libération du Soudan, des membres du Gouvernement, des membres de la société civile et des sources confidentielles, à Djouba, Addis-Abeba, Nairobi et Kampala et par téléphone, août-octobre 2019.

en faveur du processus de paix, ce qui a contribué à l'application sélective de l'Accord revitalisé[24].

27. Le soutien régional au processus de paix n'a pas été systématisé, ce qui permet aux signataires de l'Accord revitalisé, en particulier le Gouvernement, de tirer parti des activités de médiation hétérogènes. L'incapacité de l'IGAD de tenir un sommet ordinaire, qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps, afin de déterminer le transfert de la présidence et la limitation des déplacements de M. Machar à Khartoum, est révélatrice de la divergence des priorités des États voisins[25].

28. Au Soudan, la destitution de l'ancien Président Omer Hassan al-Bashir, l'un des principaux garants de l'Accord revitalisé, et l'arrivée d'un gouvernement de transition composé de militaires de haut rang, d'une milice paramilitaire et de civils ont ralenti les relations du pays avec le Soudan du Sud. Poussé par une crise économique sévère, le Gouvernement soudanais récemment nommé a renoué le dialogue avec les parties du Soudan du Sud en garantissant l'acheminement du pétrole du sud dans le territoire du Soudan et en utilisant le Gouvernement sud-soudanais pour négocier avec les groupes armés soudanais[26]. Le général de corps d'armée Hemedti dirige les efforts de médiation du Soudan.

29. L'Ouganda a participé épisodiquement au processus de médiation au Soudan du Sud. Le Groupe d'experts constate que, lorsqu'il le fait, il enhardit le gouvernement en place à se cantonner dans ses positions intransigeantes[27]. Par ailleurs, le Groupe d'experts a pu confirmer que les Forces de défense populaires de l'Ouganda sont présentes dans le territoire sud-soudanais, ce qui complique encore le rôle de l'Ouganda pour ce qui est de pousser à l'application de l'Accord revitalisé (voir sect. III)[28].

30. L'Éthiopie, qui assume actuellement la présidence de l'IGAD, et le Kenya, premier candidat à la succession à la présidence de l'IGAD, n'ont pas fait preuve d'une volonté politique et diplomatique suffisante pour soutenir de façon constante le processus de paix. Leurs interventions limitées, comme les visites effectuées par le Premier Ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali, les 4 mars et 14 octobre 2019 et les réunions bilatérales tenues entre le Président kényan, Uhuru Kenyatta, et M. Kiir à Nairobi les 1er et 2 juillet 2019, ne leur ont pas permis d'exercer la pression soutenue nécessaire pour faire pleinement appliquer les dispositions de prétransition de l'Accord revitalisé[29].

---

[24] Entretiens avec des diplomates et des spécialistes du renseignement régionaux, des diplomates et des observateurs étrangers et des sources confidentielles, à Djouba, Addis-Abeba, Nairobi, Kampala et Khartoum et par téléphone, juillet-octobre 2019.

[25] Ibid.

[26] Entretiens avec des observateurs régionaux et internationaux, des spécialistes du renseignement régionaux et des sources confidentielles, à Djouba, Khartoum et Addis-Abeba et par téléphone, octobre 2019.

[27] Entretiens avec des spécialistes du renseignement régionaux, des diplomates étrangers et des sources confidentielles, à Kampala, Djouba, Addis-Abeba, Khartoum et Nairobi, août-octobre 2019.

[28] Entretiens avec des spécialistes du renseignement régionaux, des diplomates et des observateurs étrangers et des sources confidentielles, à Kampala, Addis-Abeba et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019.

[29] Ibid.

III. Armes et application de l'embargo sur les armes

31. Le Groupe d'experts a continué de vérifier l'application de l'embargo sur les armes imposé contre le Soudan du Sud par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2428 (2018) et renouvelé dans sa résolution 2471 (2019).

32. Le Groupe d'experts a continué de recevoir beaucoup d'informations crédibles faisant état de la présence des Forces de défense populaires de l'Ouganda dans plusieurs zones de l'État de la Rivière-Yei, notamment d'un déploiement en octobre 2019[30]. L'Ouganda n'a fait aucune demande de dérogation auprès du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, comme exigé par le Conseil au paragraphe 5 de sa résolution 2428 (2018) et réaffirmé dans sa résolution 2471 (2019).

33. Depuis la présentation du rapport final du Groupe d'experts établi en application de la résolution 2428 (2018), plusieurs États Membres ont présenté au Comité des demandes de dérogation à l'embargo sur les armes afin de fournir au Soudan du Sud du matériel à l'appui de l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ainsi, la Chine, l'Égypte et l'Éthiopie ont présenté au Comité des demandes de dérogation en vertu du paragraphe 5 f) de la résolution 2428 (2018) du Conseil de sécurité tel que réaffirmé dans sa résolution 2471 (2019). En ce qui concerne les deux demandes les plus récentes, l'utilisateur final était, dans un cas, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et, dans l'autre, le Ministère sud-soudanais de la défense et des anciens combattants, au lieu d'un des mécanismes techniques conjoints créés par l'Accord revitalisé.

34. Le Groupe d'experts constate que, une fois que le Comité a accordé la dérogation, la livraison du matériel approuvé ne fait l'objet d'aucun contrôle. Par conséquent, il n'est pas en mesure de vérifier ces livraisons.

35. Au moment de l'établissement du présent rapport, aucun des États Membres voisins du Soudan du Sud n'avait présenté de rapports d'inspection, comme le Conseil de sécurité a demandé au paragraphe 8 de sa résolution 2428 (2018) et redemandé dans sa résolution 2471 (2019), ce qui fait que le Groupe d'experts n'a aucun moyen de vérifier l'application de l'embargo sur les armes. Toutefois, le Groupe d'experts continue de suivre de nombreuses pistes concernant de possibles violations de l'embargo sur les armes.

IV. Violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme

36. La situation humanitaire demeure précaire au Soudan du Sud et la plupart des civils n'ont vu aucune amélioration de leurs moyens d'existence depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Plus de 7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, 2,3 millions de civils sont des réfugiés dans des États voisins et environ 1,5 million de Sud-Soudanais sont toujours des déplacés. La plupart des Sud-Soudanais sont en butte à une grave pénurie de vivres[31].

---

[30] Entretiens avec des membres de la société civile, des responsables locaux, des représentants d'organisations non gouvernementales internationales, des membres de l'APLS dans l'opposition et du Front de salut national, des spécialistes du renseignement régionaux et des sources confidentielles, à Djouba, Kampala et Nairobi et par téléphone, juillet-octobre 2019.

[31] Direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, *South Sudan Crisis Report*, nº 61 (octobre 2019).

37. Le Groupe d'experts a établi que certains réfugiés sud-soudanais sont revenus au pays au cours de l'année écoulée mais que beaucoup de ces retours étaient temporaires. La plupart des personnes déplacées, y compris celles qui sont accueillies dans les sites de protection des civils, et des réfugiés avec qui le Groupe d'experts s'est entretenu ne se sentent pas capables de retourner chez eux de façon permanente, les logis de la plupart d'entre eux étant occupés ou ayant été détruits[32].

A. Accès humanitaire et insécurité alimentaire

38. L'amélioration des conditions de sécurité dans le pays a quelque peu atténué certains problèmes d'accès qui ont entravé les activités d'assistance humanitaire dans le passé. Néanmoins, les intervenants humanitaires travaillent dans un environnement dangereux. En juillet et août 2019, 79 actes commis par des délinquants qui ne sont associés à aucun groupe ou par les services de sécurité de l'État ont eu des répercussions sur l'acheminement de l'aide humanitaire. Le Groupe d'experts a constaté une augmentation du nombre d'enlèvements, en particulier de prestataires d'aide et de chauffeurs engagés au niveau local, signalés en août et septembre 2019[33].

39. L'insécurité alimentaire a légèrement diminué en 2019 durant la période de soudure, en raison de l'absence de conflits actifs et de l'amélioration de l'accès aux marchés. Toutefois, ce problème reste préoccupant étant donné qu'il y a encore au Soudan du Sud plus de 6,3 millions de personnes touchées par une grave insécurité alimentaire et 10 000 personnes vivant dans des conditions proches de la famine[34].

B. Recrutement et utilisation d'enfants dans des conflits

40. En application de la résolution 2471 (2019) du Conseil de sécurité, le Groupe d'experts a enquêté sur les violations liées au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans des conflits. Bien que ce phénomène se soit réduit au Soudan du Sud depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, le Groupe d'experts a reçu de multiples informations selon lesquelles le recrutement d'enfants, y compris le recrutement forcé, se poursuivrait dans les anciens États de l'Unité et du Ouarrap. Il a établi que les groupes armés recrutent des enfants lorsqu'ils veulent recruter davantage de combattants et satisfaire aux prescriptions en matière de cantonnement, souvent pour grossir les chiffres (voir annexe III)[35].

---

[32] Entretiens avec des civils, des résidents de sites de protection des civils, des responsables de la MINUSS et de l'Organisation internationale pour les migrations, le personnel des organisations non gouvernementales, des membres de la société civile et des responsables locaux, à Bentiu et Yei (Soudan du Sud), Djouba, Kampala, Addis-Abeba et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019.

[33] Direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, *South Sudan Crisis Report*, nº 61 (octobre 2019).

[34] Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, Soudan du Sud, août 2019. Disponible à l'adresse : www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_South%20Sudan_Key_Messages_August_2019.pdf.

[35] Entretiens avec le personnel du Service national de sécurité et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, des intervenants humanitaires, la société civile, des responsables locaux et des sources confidentielles, à Bentiu et Djouba et par téléphone, septembre-octobre 2019.

C. Violence sexuelle et fondée sur le genre

41. Le Groupe d'experts a signalé que la violence sexuelle, en particulier le viol, est utilisée délibérément comme stratégie militaire (voir S/2018/292). Bien que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud dispose la cessation de toutes formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, le Groupe d'experts a appris que ces actes sont commis en grand nombre dans les anciens États de l'Unité et de l'Équatoria-Central. Dans l'ancien État de l'Équatoria-Central, le Groupe d'experts a recueilli de nombreux témoignages sur des actes de violence sexuelle commis contre des femmes, y compris des mineurs, dans le cadre d'opérations militaires. Les forces de sécurité gouvernementales ont en particulier recouru à la violence sexuelle et fondée sur le genre contre des sympathisants présumés du Front de salut national et contre des civils exprimant des vues dissidentes afin de faire taire la critique[36].

D. Violations des droits de l'homme et application du principe de responsabilité

42. Bien qu'il ait signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui prescrit la protection des droits de la personne et des droits politiques, le Gouvernement n'a pas honoré son obligation d'ouvrir l'espace civique et politique. Le Groupe d'experts note que la libération de tous les prisonniers de guerre et détenus sous la supervision du Comité international de la Croix-Rouge, prévue à l'article 2.1.6 de l'Accord revitalisé, n'a pas été effectuée. Il a établi que, au lieu de cela, le Gouvernement range à présent la détention pour des raisons politiques dans la catégorie des affaires criminelles[37].

43. En outre, le Groupe d'experts a pu confirmer que le Bureau de la sécurité intérieure du Service national de sécurité et le service du renseignement des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont continué à détenir arbitrairement des personnes durant la période de prétransition. Ces deux organes ont ainsi arrêté et détenu des dizaines de jeunes à Djouba et dans d'autres parties du pays en 2019. Le Gouvernement a accusé les détenus d'être sympathisants des groupes qui élevaient la voix contre lui, comme le Red Card Movement et d'autres forces d'opposition. Le Groupe d'experts a pu confirmer que la plupart des personnes arrêtées étaient détenues dans les locaux du Service national de sécurité et du service du renseignement des Forces sud-soudanaises de défense du peuple sans avoir accès à un avocat et sans les garanties prévues par la loi[38].

44. Le mois d'octobre 2019 était le quatorzième mois de détention du militant de la société civile sud-soudanaise Peter Biar Ajak. Le 11 juin 2019, la Haute Cour a condamné celui-ci à deux ans de prison pour avoir accordé à des médias étrangers des interviews qui « perturbaient la paix », lors d'un affrontement entre gardes et détenus

---

[36] Entretiens avec des membres de la société civile, des responsables locaux, des civils, des intervenants humanitaires et des sources confidentielles, à Bentiu et Yei et Djouba et par téléphone, août-octobre 2019.

[37] Entretiens avec des responsables du Gouvernement, le personnel de haut rang du service de renseignement militaire des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et du Service national de sécurité, le MPLS dans l'opposition, des membres de la société civile, des juristes, des responsables locaux et des sources confidentielles, à Djouba, Kampala et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019.

[38] Entretiens avec des membres de la société civile, des journalistes, le personnel des organisations non gouvernementales et des sources confidentielles, à Djouba et par téléphone, juillet-octobre 2019.

au centre de détention Blue House le 7 octobre 2018[39]. La Blue house est l'un des nombreux centres de détention extrajudiciaire gérés par le Service national de sécurité à travers le Soudan du Sud (voir S/2019/301).

45. Au cours du même procès, l'homme d'affaires Kerbino Wol Agok a été condamné à 13 ans de prison pour avoir dirigé le soulèvement des détenus. Le Gouvernement a également condamné Simon Dau Makuei, Dar Duer Dar, Benjamin Agany Akol et James Bol Akec à cinq ans de prison, en rapport avec ce soulèvement. Les six hommes ont été initialement arrêtés par les agents du Service national de sécurité en 2017 et 2018 et emmenés à la Blue House. À ce jour, aucune poursuite n'a été ouverte contre eux au sujet de leur période de détention initiale[40]. Le Groupe d'experts a pu confirmer que les détenus avaient provoqué le soulèvement à la Blue House parce que les conditions y étaient extrêmement mauvaises et que des actes de torture et des meurtres ciblés y étaient commis (voir annexe IV)[41].

46. Les signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, en particulier le Gouvernement, n'ont pas pris de mesures durant la période de transition pour améliorer l'application du principe de responsabilité. En signant l'accord, les responsables sud-soudanais se sont engagés à coopérer sans réserve avec l'Union africaine pour créer un tribunal mixte (art. 5.1.5 et 5.3.)[42]. Alors que des violations des droits de la personne continuent d'être commises, le Groupe d'experts note que les rescapés, les familles des victimes, les responsables locaux, les personnalités religieuses et les représentants de la société civile se sont déclarés mécontents des retards pris dans la création du tribunal mixte, prévue au chapitre 5 de l'Accord revitalisé[43].

V. Finances et ressources naturelles

47. Le Groupe d'experts a enquêté sur l'exploitation des ressources naturelles au Soudan du Sud, notamment le pétrole, l'or et le teck, conformément au paragraphe 14 j) de la résolution 2428 (2018) du Conseil de sécurité tel que réaffirmé par le Conseil dans sa résolution 2471 (2019), concernant l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, et conformément au paragraphe 15 de la résolution 2428 (2018) tel que réaffirmé dans la résolution 2471 (2019), par lequel le Conseil s'est déclaré préoccupé par les malversations, les détournements de fonds publics et les irrégularités financières qui sont préjudiciables à la paix, à la stabilité et à la sécurité au Soudan du Sud (voir annexe V).

---

[39] Les avocats de M. Ajak ont interjeté appel juste après le prononcé de la peine en juin 2019. Bien qu'une suite doive être donnée dans les 45 jours selon le code juridique sud-soudanais, la cour d'appel n'a pas encore répondu. Entretiens avec des personnes au fait du dossier de M. Ajak, à Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019. Voir *Radio Tamazuj*, « Lawyers representing Biar and Kerbino complain over delayed appeal », 23 août 2019.

[40] Entretiens avec des personnes au fait des affaires et des sources confidentielles, à Djouba et Nairobi et par téléphone, août-octobre 2019. Voir *Radio Tamazuj*, « Lawyers representing Biar and Kerbino complain over delayed appeal », 23 août 2019.

[41] Entretiens avec des agents de l'appareil de sécurité et des sources confidentielles, lieux non indiqués, août-octobre 2019.

[42] Le chapitre 5 de l'Accord revitalisé pose des principes solides pour la conduite de la justice, la promotion de la réconciliation et les réparations aux victimes, notamment par la mise à profit et l'adaptation des nombreuses institutions coutumières du Soudan du Sud.

[43] Entretiens avec des responsables locaux, des chefs religieux, des membres de la société civile et des civils, à Bentiu, Yei, Djouba, Nairobi, Kampala et Addis-Abeba et par téléphone, août-octobre 2019.

A. Le Gouvernement provisoire et les fonds publics

48. Depuis sa création en 2015, le Groupe d'experts a signalé à maintes reprises combien la concurrence autour des ressources naturelles et des fonds publics risque de compromettre la paix et la sécurité (voir S/2015/656, S/2016/70, S/2018/292 et S/2018/1049). À l'approche de la formation du gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, le Gouvernement n'a pas cherché à préserver le pays de ce risque et n'a pas pris les mesures préconisées au chapitre 4 de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud pour lutter contre l'exploitation illicite des ressources naturelles et le détournement des fonds publics [44]. Le Gouvernement et les autres signataires ne se sont pas penchés en priorité sur l'application des dispositions relatives à la gestion financière visant à mettre fin à la concurrence autour des ressources naturelles et des fonds publics du pays [45].

B. Recouvrement des recettes non pétrolières

49. Comme décrit au chapitre 4 de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, le Gouvernement a mis en place l'administration fiscale nationale chargée de recouvrer les recettes non pétrolières [46]. L'administration fiscale a signalé une augmentation de 36 millions de dollars des recettes fiscales non pétrolières provenant d'impôts et de redevances durant la période de janvier à juin 2019, alors qu'elle était dirigée par le Commissaire général Olympio Attopie, un Ghanéen [47]. Elle a harmonisé le recouvrement des impôts en regroupant dans un compte bloqué les recettes budgétaires de l'État, les recettes fiscales et les produits, révoqué les exonérations fiscales excessives accordées aux importateurs et ouvert un compte de recouvrement en dollars des États-Unis à Mombasa (Kenya) où sont débarquées la plupart des cargaisons à destination du Soudan du Sud [48]. Elle a augmenté les recettes non pétrolières du pays grâce à l'aide financière d'un montant d'environ 14 millions de dollars accordée par la Banque africaine de développement [49].

50. Le 23 août, le Ministère des finances et de la planification économique a renvoyé M. Attopie, qui a été, à la mi-octobre 2019, empêché de quitter le Soudan du

---

[44] Articles 4.1.4 sur les principes généraux du recouvrement des recettes, article 4.14.10 sur la gestion des finances publiques et articles 4.10.1.1 et 4.10.1.2 sur la gestion des recettes pétrolières et non pétrolières par le gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé.

[45] Entretiens avec la société civile, des diplomates étrangers et un membre du Conseil national de prétransition, à Djouba et par téléphone, août-octobre 2019. L'article 4.1.7 prescrit une réforme immédiate dans les domaines de l'économie et de la gestion financière, notamment l'application de la loi sur la gestion des recettes pétrolières de 2012 (art. 4.8.1.1) et la fermeture de tous comptes de recettes pétrolières autres que ceux approuvés par la loi (art. 4.8.1.2) dans les trois mois suivant le démarrage de la période de transition.

[46] Articles 4.10.1.4 et 4.10.1.5 sur le rôle et le mandat de l'administration fiscale nationale.

[47] Entretiens avec le Front de salut national et l'APLS dans l'opposition, à Kampala, août-septembre 2019. Correspondance avec d'anciens détenus, octobre 2019. Voir *Xinhua News Agency*, « South Sudan collects 36 mln USD tax from non-oil sources », 15 octobre 2019.

[48] Entretiens avec des spécialistes bancaires, des économistes du développement, l'APLS dans l'opposition, des membres de la diaspora sud-soudanaise, des membres de la société civile et d'anciens détenus, à Djouba et Nairobi, août-octobre 2019. Articles 4.10.1.5 et 4.10.1.6 sur le mandat de l'administration fiscale nationale en matière de gestion et de recouvrement des recettes.

[49] Dans le cadre de son projet de mobilisation des revenus non pétroliers et d'application du principe de responsabilité, la Banque africaine de développement fournit un appui en matière de renforcement des capacités, renforce les mécanismes de contrôle financier et de responsabilisation et finance certains aspects des activités de l'administration fiscale nationale, y compris le traitement du Commissaire général.

Sud[50]. Ce licenciement risque de compromettre les premières mesures prises visant à améliorer la transparence financière[51]. Le Gouvernement n'a pas fait savoir pourquoi une enquête a été ouverte après le licenciement de M. Attopie, mais, selon de nombreuses sources confidentielles, le Ministère des finances et de la planification économique allègue que le compte de recouvrement de l'administration fiscale nationale à Mombasa a été ouvert à son insu[52]. Le Groupe d'experts a pu confirmer que le compte bancaire de l'administration fiscale nationale à Mombasa n'était pas un compte débiteur, ce qui veut dire que les dépôts ne pouvaient être transférés qu'à la Banque du Soudan du Sud[53].

C. Transparence dans le secteur pétrolier

51. Les recettes pétrolières doivent représenter environ 80 % à 85 % des recettes publiques en 2019/20[54]. La production de pétrole brut du Soudan du Sud a atteint quelque 175 000 barils par jour en septembre 2019, soit environ 35 % de plus qu'en septembre 2018. L'augmentation de la production s'explique principalement par la réhabilitation rapide des champs pétroliers dans l'ancien État de l'Unité où la production est d'environ 45 000 barils par jour[55]. En conjuguant à cette production celle de l'ancien État du Haut-Nil, le pays est en bonne voie pour produire près de 200 000 barils par jour en 2020[56].

52. L'absence de transparence persiste dans le secteur pétrolier. Le Ministère du pétrole n'a pas mis fin à la pratique du financement par prévente du pétrole sud-soudanais malgré les recommandations du Fonds monétaire international (FMI)[57]. M. Kiir a ouvert une enquête de haut niveau sur les opérations de prévente du pétrole brut, conformément aux dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud[58]. Toutefois, les conclusions de l'enquête n'ont pas été publiées[59].

53. Le Groupe d'experts n'a pas été en mesure de vérifier le passif financier du Gouvernement lié au paiement anticipé du pétrole, les cargaisons de pétrole et les modalités de remboursement parce que le Gouvernement n'a publié ni de données

---

[50] Ministère des finances et de la planification économique, arrêté ministériel RSS/MoF&P/MO/3/08/19 concernant la cessation de fonctions du Commissaire général de l'administration fiscale nationale, 23 août 2019 (annexe VI).

[51] Entretiens avec des diplomates étrangers et des spécialistes du développement, à Addis-Abeba, Djouba, Nairobi et Washington, septembre 2019.

[52] Entretiens avec des sources confidentielles, à Djouba et par téléphone, septembre-octobre 2019. Document conservé dans les archives du Groupe d'experts : lettre officielle du MPLS dans l'opposition datée du 2 février 2019, dans laquelle le mouvement fait part de ses préoccupations quant aux réformes économiques et réformes en matière de gestion financière après la cessation de fonctions du Commissaire général de l'administration fiscale nationale, Olympio Attopie.

[53] Entretiens avec des sources confidentielles, à Nairobi et par téléphone, octobre 2019.

[54] Le montant net des recettes prévu dans le projet de budget pour l'exercice 2019/20 s'élève à 179 milliards 980 millions de livres sud-soudanaises, dont 150 milliards 128 millions de livres de revenus pétroliers et 29 milliards 852 millions de livres de revenus non pétroliers.

[55] Entretiens avec des responsables du secteur pétrolier sud-soudanais et des personnes du monde des affaires, par téléphone, octobre 2019.

[56] Entretiens avec des responsables du secteur pétrolier, des diplomates étrangers et des analystes, à Djouba et Nairobi et par téléphone, septembre-octobre 2019.

[57] Entretiens avec un responsable du secteur pétrolier, un analyste et une personne du monde des affaires, par téléphone, octobre 2019. Voir Fonds monétaire international, « IMF staff completes visit to South Sudan », 18 mars 2019.

[58] Entretiens avec un ancien responsable gouvernemental et des diplomates étrangers, à Djouba, septembre 2019. Articles 4.8.1.3 et 4.14.4.

[59] Entretiens avec le MPLS dans l'opposition, des diplomates étrangers et un ancien responsable gouvernemental, à Djouba et par téléphone, août-octobre 2019.

récentes sur les ventes de pétrole ni son rapport sur la commercialisation du pétrole, comme le veulent les dispositions de l'Accord revitalisé en matière de transparence et de responsabilité[60].

54. Depuis la signature de l'Accord revitalisé, le Gouvernement a tenté d'attirer des investissements dans des projets de coentreprise de grande valeur dans le secteur pétrolier. En mai 2019, il a signé avec le Fonds pour les combustibles stratégiques de l'Afrique du Sud un contrat d'exploration et de partage de production d'un milliard de dollars, concernant l'exploitation du bloc B2 de la concession pétrolière dans l'État du Jongleï et la construction d'une raffinerie de pétrole. Le détail du contrat n'a pas été diffusé[61].

55. Le Ministère du pétrole prévoit de mettre aux enchères les permis d'exploration et d'exploitation de huit blocs inexplorés de la concession pétrolière et gazière et de construire quatre raffineries d'ici à 2022 dans le pays, qui n'a actuellement pas de capacités de raffinage[62]. Le Groupe d'experts a demandé des renseignements sur les primes de signature ou les paiements hors budget en relation avec les projets de coentreprise parce que la procédure de passation des marchés publics de grande valeur ne fait pas l'objet d'un contrôle clair et qu'il y a toujours des risques de détournement de fonds publics[63].

D. Études de cas de l'exploitation du bois d'œuvre par l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les Forces sud-soudanaises de défense du peuple

56. Comme le Groupe d'experts l'a déjà signalé (voir S/2019/301), les dirigeants de l'APLS dans l'opposition et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont continué à se livrer à l'exploitation et au commerce du bois d'œuvre dans les zones qu'ils contrôlent dans les anciens États de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Oriental. Au lieu de participer au processus de regroupement et de cantonnement prescrit dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, les groupes armés ont continué de tirer des revenus de l'exploitation, de la vente et de la taxation du teck et de l'acajou. Par ailleurs, les activités des groupes armés ont provoqué le déplacement des populations locales et obligé certaines personnes à fuir en Ouganda.

57. Le Groupe d'experts a pu confirmer que, depuis le début de mai 2017 au moins, l'APLS dans l'opposition tire profit de l'exploitation et du commerce illégaux du bois d'œuvre dans le comté de Kajo Kaji (État de la Rivière-Yei). Les revenus reçus par

---

[60] Article 4.8.1.3, qui dispose qu'un examen des prêts et des contrats relatifs au pétrole soit effectué dans les six mois suivants la transition ; article 4.8.1.7 relatif à la commercialisation ouverte, transparente et compétitive du pétrole sud-soudanais ; article 4.14.4 sur la publication des prêts et des contrats.

[61] Entretiens avec un spécialiste de l'industrie pétrolière, des journalistes, des diplomates étrangers et un responsable du Ministère du pétrole, à Djouba et Nairobi, septembre 2019. Voir *Reuters*, « South Sudan agrees oil exploration deal with South Africa », 6 mai 2019.

[62] Document confidentiel conservé dans les archives du Groupe d'experts. Voir *Africa Oil and Power*, « South Sudan previews first oil and gas licensing round since 2011 », 9 octobre 2019.

[63] L'article 1.19.1 prévoit une restructuration et une reconstitution rapides des principaux organes de contrôle du Soudan du Sud, y compris la nomination du (de la) chef de la Commission de lutte contre la corruption dans les deux mois suivant la transition (art. 4.4.1.7) et de l'Auditeur(trice) général(e) dans les quatre mois suivant la transition (art. 4.5.4).

l'APLS dans l'opposition ont été utilisés en partie pour acheter des munitions et des fournitures médicales par petites quantités[64].

58. Le Groupe d'experts a reçu des informations crédibles selon lesquelles le général de division Moses Lokujo de la division 2B de l'APLS dans l'opposition avait été directement impliqué dans le prélèvement de taxes sur le teck et l'acajou récoltés illégalement dans les payams de Liwolo, de Kariwa, de Kendire, de Kala, d'Ajio, de Lora Manglotore, de Bori, de Lowili et de Katire qui se trouvaient sous son contrôle. Il joue également un rôle actif dans le transport des grumes aux frontières avec l'Ouganda et la République démocratique du Congo[65].

59. En mai 2017, le général de division Lokujo s'est livré à la récolte du teck et de l'acajou autour de Kajo Kaji, contraignant ainsi la population locale à accepter l'exploitation du bois d'œuvre dans la zone par ses forces. Les représentants locaux avec qui le Groupe d'experts s'est entretenu ont confirmé que l'abattage des arbres pour l'APLS dans l'opposition avait ruiné l'économie locale et privé la population locale de revenus. En outre, les forces de l'APLS dans l'opposition ont infligé des brimades aux membres des communautés locales qui refusaient d'obéir aux ordres et beaucoup de personnes ont dû fuir aux camps de réfugiés en Ouganda[66].

60. L'APLS dans l'opposition a contraint les entreprises de récolte du bois d'œuvre et les négociants en grumes à acheter sa protection[67]. Les négociants utilisent en général la principale voie de transit entre Kajo Kaji et l'Ouganda, sur la route Koboko-Yumbe-Oraba. Le Groupe d'experts a pu confirmer que les négociants ont payé l'APLS dans l'opposition jusqu'à 600 dollars pour avoir le droit de débiter le bois en grumes et 800 dollars pour pouvoir transporter les grumes à travers les territoires contrôlés par le groupe. Le prix de 1 mètre cube de teck dans l'État de la Rivière-Yei est de 65 à 100 dollars, selon la longueur et la largeur[68]. Ce commerce rapporte beaucoup, le prix des grumes pouvant atteindre en Ouganda de 410 à 620 dollars par mètre cube[69].

61. Le Groupe d'experts a reçu des informations supplémentaires selon lesquelles, dans les comtés de Pageri (payams de Pageri et de Moli) et d'Ajaci (payams de Palwar et d'Owiny Kibul) de l'ancien État de l'Équatoria-Oriental, les commandants des Forces sud-soudanaises de défense du peuple exploitent le commerce du bois d'œuvre depuis avril 2017[70]. Dans le comté de Pageri, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et en particulier des unités de la division des Tigres se sont déployées à Moli, où elles se sont activement livrées à l'abattage des arbres et à la taxation des

---

[64] Entretiens avec le Front de salut national, un ancien responsable de l'administration de l'État de la Rivière-Yei, des responsables locaux et des négociants en teck, à Kampala et par téléphone, août-octobre 2019.

[65] Le Groupe d'experts a sollicité par courrier les observations de l'APLS dans l'opposition, mais n'a pas encore reçu de réponse.

[66] Entretiens avec des responsables locaux, la société civile et un représentant du Front de salut national, à Kampala et par téléphone, septembre 2019.

[67] Dans son rapport final établi en application de la résolution 2428 (2018) (voir S/2019/301), le Groupe d'experts a souligné que le général de division Lokujo faisait appel aux chefs suprêmes et aux commissaires de comté fidèles pour négocier avec les entreprises de tronçonnage et les négociants le prix de sa protection. Entretiens avec des membres des communautés locales, le Front de salut national et des négociants en teck, à Kampala, août-octobre 2019.

[68] Entretiens avec des responsables locaux, la société civile et le Front de salut national, à Yei et Kampala, septembre-octobre 2019.

[69] Organisation internationale des bois tropicaux, *Tropical Timber Market Report*, vol. 23, n° 17 (1er-15 septembre 2019), p. 7.

[70] Entretiens avec des responsables locaux, des négociants en bois et des représentants de l'APLS dans l'opposition, à Djouba et Kampala, septembre-octobre 2019.

entreprises de tronçonnage pour la récolte et le transport du bois[71]. Le Groupe d'experts a pu confirmer que le bénéficiaire final de l'exploitation illégale était le responsable de l'administration et des finances des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, le général de division Johnson Juma[72]. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur le commerce et la fixation des prix du bois d'œuvre dans les territoires contrôlés par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple.

VI. Application du gel des avoirs et de l'interdiction de voyager

A. Gel des avoirs

62. Conformément à la résolution 2471 (2019) du Conseil de sécurité, le Groupe d'experts a continué de réunir, d'examiner et d'analyser toutes les informations concernant l'application par les États Membres des mesures relatives au gel des avoirs visant les huit personnes désignées. Il note qu'une de ces personnes, Peter Gadet (SSi. 006), est décédée à Khartoum en avril 2019[73].

63. En se fondant sur les documents et les éléments d'information obtenus, le Groupe d'experts a recensé trois entités commerciales ayant des comptes dans une banque kényane liés à Malek Reuben Riak Rengu (SSi.007) et trois entités commerciales ayant des comptes dans une banque kényane et une entité ayant des comptes dans une banque sud-soudanaise liés à Paul Malong Awan (SSi.008)[74]. Il a demandé des renseignements sur ces comptes, mais n'a reçu à ce jour aucune réponse des banques concernées.

64. Le Groupe d'experts a également demandé à l'Égypte, au Kenya, à l'Ouganda et au Soudan, par l'intermédiaire de leurs missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, des informations sur l'application du gel des avoirs. Durant le mandat en cours, le Groupe d'experts n'a reçu aucune réponse.

B. Interdiction de voyager

65. Le Groupe d'experts a continué de vérifier l'application de l'interdiction de voyager. Durant la période considérée, il a établi que Gabriel Jok Riak (SSi.001) a participé aux jeux militaires et culturels de la Communauté d'Afrique de l'Est, qui se sont déroulés à Nairobi du 11 au 26 août 2019, et que les autorités kényanes n'ont pas présenté à cet effet de demande de dérogation à l'interdiction de voyager au Comité (voir annexe VII).

66. Selon des informations concordantes réunies par le Groupe d'experts, Paul Malong Awan (SSi.008) s'est rendu de Nairobi à Johannesburg (Afrique du Sud) le 2 juillet 2019 par un vol de la Kenya Airways. Il est retourné à Nairobi le 13 juillet

---

[71] Entretiens avec des responsables locaux et des officiers de l'APLS dans l'opposition, à Djouba et Torit, septembre 2019.

[72] Entretiens avec des responsables locaux, la société civile, le personnel d'organisations non gouvernementales et des officiers de l'APLS dans l'opposition, à Torit, septembre 2019. Le Groupe d'experts a sollicité par courrier les observations des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, mais n'a pas encore reçu de réponse.

[73] *Sudan Tribune*, « South Sudan's Peter Gadet dies in Khartoum », 16 avril 2019.

[74] Documents conservés dans les archives du Groupe d'experts et entretiens avec des représentants politiques de l'APLS dans l'opposition, un membre d'une organisation non gouvernementale à Djouba et un militant de la société civile à Torit, septembre-octobre 2019.

2019 par un vol de la Kenya Airways. Il a utilisé un passeport diplomatique ougandais (nº DA025963)[75].

VII. Conclusion

67. Plus de six mois après la prorogation de la période de prétransition, les signataires n'ont pris aucune décision importante sur l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Il est particulièrement préoccupant de constater que le Gouvernement se montre très peu enclin à respecter la lettre et l'esprit des dispositions convenues au sujet de la sécurité, du nombre des États et de la délimitation de leurs frontières et de la responsabilité financière. Ces positions rigides ont érodé la confiance entre les signataires, mis en danger la survie de l'accord et fait peser une menace réelle sur la paix et la sécurité au Soudan du Sud.

68. En plus de ce déficit d'application, l'action inconstante et parfois contradictoire menée au niveau international n'a pas mis suffisamment de pressions sur les parties pour qu'elles respectent l'accord tel qu'il est rédigé. L'accent mis sur l'obtention d'un compromis de l'élite et sur la fixation d'une date butoir pour la formation du gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a favorisé l'absence de guerre plutôt que la création de conditions propices à une paix durable, inclusive et véritable pour des millions de civils épuisés. Les médiateurs régionaux et internationaux doivent s'attacher à faciliter la reprise d'un dialogue constructif et inclusif et l'application de la lettre de l'Accord revitalisé, qui est le seul cadre de paix convenu.

VIII. Recommandations

69. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud devrait prier le Conseil de sécurité d'engager les institutions financières, en particulier les banques commerciales en activité dans les États Membres voisins du Soudan du Sud, à coopérer davantage avec le Groupe d'experts, en s'appuyant sur la formulation du paragraphe 21 de la résolution 2428 (2018) du Conseil telle que renouvelée dans sa résolution 2471 (2019). Le Groupe d'experts n'ayant pas reçu de réponses à la plupart des lettres qu'il a adressées aux institutions financières de la région concernant l'application du gel des avoirs, il faudrait modifier le paragraphe 21 et y demander aux institutions financières de prêter concours au Groupe d'experts de manière à contraindre ces institutions à se conformer au régime des sanctions.

70. Étant donné le rôle important que jouent les autorités et les compagnies aériennes de la région dans l'application de l'interdiction de voyager, le Comité devrait faciliter la mise en place d'un programme de formation conjointe avec les États Membres de la région sur l'application de l'interdiction de voyager, conformément aux dispositions du paragraphe 12 de la résolution 2428 (2018) du Conseil de sécurité telles que renouvelées dans sa résolution 2471 (2019). Cette formation devrait associer les autorités gouvernementales, y compris les ministères des affaires étrangères, les services du renseignement, les fonctionnaires de

[75] Le Groupe d'experts a sollicité, par communication officielle, un complément d'informations au Kenya et à l'Afrique du Sud, mais n'a reçu aucune réponse à ce jour. Entretiens avec des sources confidentielles, lieux non indiqués, juillet-août 2019. Nations Unies, « Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité concernant le Soudan du Sud modifie une entrée de sa Liste de sanctions », communiqué de presse, 25 juin 2019.

l'immigration et les autorités de l'aviation civile, ainsi que les compagnies aériennes en activité dans la région.

71. Le Groupe d'experts recommande au Conseil de sécurité de modifier l'embargo sur les armes pour autoriser le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité d'inspecter les cargaisons entrant au Soudan du Sud qui ont été approuvées par le Comité au titre d'une dérogation, en vertu du paragraphe 5 f) et g) de la résolution 2428 (2018) du Conseil tel que réaffirmé dans sa résolution 2471 (2019). Le Groupe d'experts estime que les procédures de dérogation et de notification suivies par le Comité sont fondamentales à l'application effective de l'embargo sur les armes et que la vérification sur place des livraisons faisant l'objet de dérogations renforcerait l'efficacité de l'embargo.

72. Pour garantir l'application effective de l'embargo sur les armes, le Groupe d'experts recommande que le Comité prie instamment le Conseil de sécurité d'engager les États Membres voisins du Soudan du Sud à rendre compte au Comité des mesures qu'ils ont prises pour inspecter les marchandises à destination du Soudan du Sud, conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 9 de la résolution 2428 (2018) du Conseil telles que renouvelées dans sa résolution 2471 (2019). En outre, les États Membres voisins du Soudan du Sud devraient présenter au Comité des rapports d'inspection, conformément aux dispositions du paragraphe 10 de la résolution 2428 (2018) du Conseil telles que renouvelées dans sa résolution 2471 (2019).

73. Le Comité devrait encourager le Gouvernement sud-soudanais et les États Membres voisins à redoubler d'efforts pour lutter contre l'exploitation et le commerce illégaux du bois d'œuvre. Ces activités illégales contribuent, directement et indirectement, au financement des groupes armés, y compris des forces de sécurité gouvernementales, comme il est indiqué au paragraphe 14 j) de la résolution 2428 (2018) et réaffirmé dans la résolution 2471 (2019).

Annex I

Communiqué of the Intergovernmental Authority on Development Council of Ministers on the consultation meeting of the parties to the Revitalized Agreement on the Resolution of the Conflict in South Sudan

PEACE, PROSPERITY AND REGIONAL INTEGRATION

COMMUNIQUÉ OF THE IGAD COUNCIL OF MINISTERS ON THE CONSULTATION MEETING OF THE PARTIES TO THE R-ACRSS

21st August 2019
Addis Ababa, Ethiopia

The IGAD Council of Ministers convened a consultation meeting of the Parties to the R-ARCSS on the 21st August 2019 in Addis Ababa, Ethiopia, under the chairmanship of **H.E. Gedu Andargachew**, Minister of Foreign Affairs of the Federal Democratic Republic of Ethiopia and Chairperson of the IGAD Council of Ministers.

The session was attended by **H.E. Ahmed Isse Awad,** Minister of Foreign Affairs of the Federal Republic of Somalia; **H.E. Sam Kutesa,** Minister of Foreign Affairs of the Republic of Uganda; **H.E. Mohamed Ali Hassan**, Secretary General of the Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Djibouti; **H.E. Hirut Zemene,** State Minister of Foreign Affairs of the Federal Democratic Republic of Ethiopia; **H.E. Ababu Namwamba**, The Chief Administrative Secretary of Foreign Affairs of the Republic of Kenya; **H.E. Deng Dau Deng Malek**, Deputy Minister of Foreign Affairs and International Cooperation of the Republic of South Sudan; **H.E. Omar Dahab,** Under Secretary of the Ministry of Foreign Affairs of the Republic of the Sudan, **H.E. Mahboub Maalim,** IGAD Executive Secretary; **H.E. Amb. Smail Chergui,** African Union Commission Commissioner for Peace and Security, **H.E. Dr. Ismail Wais,** IGAD Special Envoy for South Sudan; **H.E. Stephen Kalonzo Musyoka**, Kenya's Special Envoy to South Sudan; **H.E. Jamal El-Sheikh,** Sudan's Special Envoy to South Sudan**, H.E. Lt. Gen Augostino Njoroge,** Interim Chairperson of the Reconstituted Joint Monitoring and Evaluation Commission (R-JMEC); **Maj. Gen. Desta Abiche Ageno**, Chairperson of CTSAMVM, **H.E. David Shearer**, the Special Representative of the United Nations Secretary General to South Sudan and Head of UNMISS, and representatives of the Parties to the R-ARCSS namely Transitional Government of National Unity, Sudan People's Liberation Movement/Army in Opposition, South Sudanese Opposition Alliance, Other Political Parties and SPLM-Former Detainees as well as South Sudanese stakeholders.

Representatives of AUC, the UN, the European Union, the IGAD Partners Forum (IPF), the Troika (Norway, UK and USA), RJMEC and China made statements during the opening session.

After listening to the presentation by the IGAD Executive Secretary on the IBC report, the statement of the IGAD Special Envoy for South Sudan, reports of the Secretary of the NPTC, Interim Chairperson of R-JMEC; and Chairperson of CTSAMVM;

T + 253 21 35 40 50 F + 253 21 35 69 94 E info@igad.int
Avenue Georges Clemenceau, Djibouti P.O. Box 2653, Republic of Djibouti
www.igad.int

The Council, in consultation with the Parties to the R-ARCSS and stakeholders:

1. ***Appreciates*** that the ceasefire is holding and as a result South Sudan has experienced relative peace, and in this regard ***calls*** for the cantonment process to be expedited to ensure the continued holding of the ceasefire in South Sudan;
2. ***Commends*** the Parties to the R-ARCSS for the important work they are doing in the various institutions and mechanisms of the Agreement;
3. ***Welcomes*** the conducive environment the Government has created for the implementation of the R-ARCSS;
4. ***Recognizes and commends*** representatives of the opposition parties for moving back and working from Juba;
5. ***Takes note*** of the progress made in the implementation of the R-ARCSS;
6. ***Appreciates*** the cordial and constructive manner with which the Parties conducted the consultation meeting;
7. ***Commits*** to engage their respective Heads of State and Government to directly engage H.E. President Salva Kiir to disburse the balance of the pledged USD 100 million;
8. ***Urges*** the Government of the Republic of South Sudan to be transparent and put in place accountability mechanisms in the use of funds for the implementation of the Peace Agreement;
9. ***Recommends*** to the IGAD Heads of State and Government to convene face-to-face meeting of the top leadership of the Parties to discuss and resolve outstanding issues;
10. ***Further recommends*** to the Heads of State and Government to hold an Ordinary Summit of IGAD in mid-September 2019 to deliberate on and decide, among others, the status of Dr. Riek Machar;
11. ***Resolves*** that at least 50% of the 83,000 necessary unified forces should be cantoned and barracked, trained and deployed before the end of September 2019;
12. ***Welcomes*** the adoption of the Terms of Reference of the DDR Commission by the Parties and stakeholders, and the subsequent nomination of candidates by all except the TGoNU and in this regard ***decides*** that the reconstitution of the DDR Commission should be completed by the end of August 2019;
13. ***Urges*** the Parties to continue dialoguing and consulting on the issue of the number and boundaries of states with a view to find a common solution, and report on the same to the next IGAD Ordinary Summit in mid-September;
14. ***Congratulates*** the Republic of the Sudan on the power-sharing deal signed between the Transitional Military Council and the umbrella group Alliance for Freedom and Change that paves the way for a transition to a civilian-led government;
15. ***Also congratulates*** the Republic of Kenya on being nominated Africa's candidate for a non-permanent seat at the UN Security Council for 2021-2022, and ***commends*** Djibouti for graciously conceding the results;
16. **Decides** to remain seized of the matters.

-End-

2

Annex II

Case study on internal fighting among the Sudan People's Liberation Movement-Army in Opposition in Maiwut State

Events in Maiwut state (former Upper Nile state)[1] exemplify how the government, while discussing peace implementation with the SPLM/A-IO, has in parallel been co-opting constituencies within the Nuer community, Riek Machar's historical power-base, to strategically weaken his position.[2] While this strategy produced visible results in Maiwut, it has also been attempted, less successfully, in Fangak and in the greater Nasir areas of Upper Nile.[3]

The Panel has corroborated evidence that President Kiir is implementing this plan through the Director General of the General Intelligence Bureau of the NSS, Lieutenant General Thomas Duoth, an ethnic Nuer, as well as other Nuer in the government who are operating under the direct orders of the First Vice President, General Taban Deng Gai, who is also Nuer. According to multiple sources, Deng Gai has viewed the possible return of Machar into the government as a direct threat to the former's current position and his overall political role.[4]

Maiwut state, near the Ethiopian border, was one of the main points of entry used for weapons and food that in the past were delivered to the SPLM/A-IO from outside South Sudan. As a consequence, Maiwut remains one of the most strategically significant areas currently under the control of the SPLM/A-IO.[5] The area is mostly inhabited by ethnic Ciee-Waw Gajaak Nuer, one of the two ethnic components of the Jikany Nuer.[6] These communities have been supportive of the SPLM/A-IO under Machar's leadership since its formation.[7]

In July 2019, simmering tensions between SPLM/A-IO military commanders in the area developed. Since 2017 the area has been under the command of two senior military commanders: Major General James Khor Chol, the commander of SPLA-IO Division 5, and Major General James Ochan Puot, the commander of a special force that Machar sent into Maiwut from northern Upper Nile in 2017 to support Chol in fighting the SPLM/A-IO faction led by Deng Gai. Ochan's strategic intervention allowed the SPLA-IO under Machar's command to push the SPLA-IO faction led by Deng Gai towards the border with Ethiopia. This manoeuvre confined Deng Gai's

---

[1] The area is referred to as Adar state by the SPLM/A-IO.

[2] Interviews, SSPDF Military Intelligence, SPLM/A-IO Riek Machar faction senior commanders and political leaders, SPLA-IO Taban Deng Gai faction senior commanders, Gajaak Nuer community leaders, elders and civil society, confidential sources; Juba, Nairobi, Khartoum, Kampala, Addis Ababa, by telephone; August-October 2019.

[3] Interviews, Nuer community leaders, elders and civil society, regional intelligence personnel, SPLM/A-IO senior leadership, TGoNU representatives, Juba, Nairobi, Khartoum, Kampala, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

[4] Interviews, SPLM/A-IO(TDG) senior representatives, former SPLM/A-IO(TDG) representatives, Nuer community leaders, elders and civil society, Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

[5] Interviews, SPLM/A-IO(RM) senior commanders and political leaders, community leaders, elders and civil society, regional intelligence personnel; Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone; August-October 2019.

[6] Other Gajaak Nuer sub-groups are Ciee-Chany, Thiang Ciee-Kan, Ciee-Nyajani, and Ciee-Reng.

[7] The other sub-group is the Gajouk.

forces to Pagak town, securing Maiwut under Machar faction's control. Ochan was subsequently named deputy commander of SPLA-IO Division 5.[8]

In the aftermath of this military victory, General Ochan, who is a local Ciee-Waw, not only gained local popularity, but also controlled a significant share of local resources. Ochan controlled cattle, crops, revenues from cross-border economic activities with Ethiopia and the collection of local taxes. The revenue from these resources had previously benefitted Chol, who hails from Ciee-Niajany. Eventually this rivalry between the two commanders over the division of resources grew until Chol unsuccessfully requested that the SPLA-IO command order Ochan to return to Nasir.[9]

In early 2019, the SPLA-IO forces in the area engaged in minor clashes with one another as tensions festered. To avoid further confrontation, and to re-group in preparation for a possible escalation, Ochan redeployed to Maiwut town, while Chol remained in Turow.

In parallel, tensions developed within the SPLM-IO leadership in Adar state, particularly between the Adar state governor, General Stephen Pal Kuon (from the Thiang Ciee-Khan community) and local Ciew-Waw community leaders. Governor Kuon allegedly complained to the SPLM/A-IO leadership about Ochan, alleging that he had mobilized the local community against him. When, in response, the governor attempted to remove local Ciee-Waw county commissioners from Maiwut and Jotome counties, replacing them with Ciee-Chanys, the local Ciee-Waw community protested these new appointments. Machar intervened by appointing a new, ethnically non-Gajaak, commissioner, who was accepted by the local communities.

Governor Kuon grew increasingly unhappy with the new commissioner and with the Ciee-Waw community more broadly, eventually forming an alliance with General Chol against General Ochan.[10] Minor skirmishes resulted in May and June 2019. Some civilians were killed and cattle were slaughtered in retaliation. Tensions escalated further on 31 July 2019 when Chol deployed military forces from Turow, the headquarters of SPLA-IO Division 5; Jekou, Machar's historical headquarters; and Lolnyang into Maiwut, in order to disarm Ochan's forces. Ochan and the local communities prepared to oppose them.

Upon Chol's arrival in Maiwut, fighting erupted, and local Ciee-Waw armed youth, formerly part of the White Army, sided with Ochan's SPLA-IO forces against Chol's forces. Chol's force were repelled from Maiwut on the first day of fighting. The following day, Chol attacked Maiwut with additional forces, and captured the town, leading Ochan's forces to flee. The Panel received multiple reports of displacement, killings, looting and SGBV abuses resulting from the fighting.[11]

Ochan then requested support from government forces stationed in Pagak. The Governor of Maiwut state, Bol Ruach Rom, who is aligned with Deng Gai, agreed to support Ochan. Soon after, the SSPDF supplied Ochan with weapons, ammunition, and intelligence support.

---

[8] Interviews, SPLM/A-IO(RM) senior leadership, former SPLM/A-IO(TDG) representatives, community leaders, elders and civil society, Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

[9] Ibid.

[10] Interviews, community leaders, elders and civil society, Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

[11] Ibid.

Seizing this opportunity to inflict a territorial and popularity loss on Machar, Deng Gai and General Thomas Duoth also involved General Garuoth Gathuoth, a government-aligned Jikany Nuer from Nasir, now based in Juba, to manipulate the local conflict to the government's advantage and recruit Ochan and his forces to support the government.[12]

With Deng Gai, General Thomas Duoth and General Garouth Gathuoth's support, Ochan attacked and re-took Maiwut on 6 August 2019. The Panel received multiple credible reports that Ochan's forces eventually advanced on Turow and burned down the town, leading to further killings, looting in the area and SGBV. Turow is also a designated SPLA-IO cantonment site.

According to multiple sources, a Ciee-Waw general, Saddam Chayot Manyang, based in Khartoum and allied to Machar, was also given money by Juba to go to Maiwut with a government-chartered plane in order to brief Ochan and Ciee-Waw elders on the need to distance themselves from Machar and join the government. Local White Army commanders, however, refused.[13]

Ochan convinced Maiwut, Jotome and Thouch counties' commissioners to write a communique with the Ciee-Waw community leader. In the name of the Ciee-Waw, the community leader announced that their community in Maiwut remained within the SPLM/A-IO but disowned the leadership of Machar, even as the community did not openly side with President Kiir.

Manyang's support for the government was short-lived. After his initial defection, he travelled to Ethiopia to visit Machar. Paid this time by Machar, he re-joined Machar's faction of the SPLM/A-IO and abandoned his pro-government negotiations. The SPLM/A-IO loyal to Machar also sent a delegation to negotiate with Ochan and the Ciee-Waw community. On 22 September 2019, however, Major General Ochan formalized his defection from the SPLM/A-IO by declaring his loyalty to President Kiir in Juba. Ochan stated that his forces "support the implementation of the peace agreement, and I will work under the government of South Sudan." He has since created a provisional military council in Maiwut.[14] However, his decision to openly defect to the government has raised tensions among Ciee-Waw community leaders, whose objective was to protect the local population, rather than participate in proxy contests or weaken Machar's power base in former Upper Nile state.[15]

[12] Interviews, SSPDF Military Intelligence, NSS personnel, SPLM/A-IO Riek Machar senior leadership, former SPLM/A-IO Taban Deng Gai representatives, community leaders, elders and civil society, regional intelligence, confidential sources, Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

[13] Ibid.

[14] See Radio Tamazuj, SPLA-IO's top general defects to government, 22 September 2019: https://radiotamazuj.org/en/news/article/spla-io-s-top-general-defects-to-government.

[15] Interviews, community leaders, elders and civil society, Juba, Nairobi, Addis Ababa, by telephone, August, September, October 2019.

Annex III

National Security Service recruitment and training outside the pre-transitional security arrangements of the Revitalized Agreement on the Resolution of the Conflict in South Sudan

The Panel has corroborated information related to a recruitment of over 10,000 fighters that has taken place in former Warrap state (Gogrial, Tonj and Twic areas), President Kiir's ethnic powerbase, over the last several months.[1] The government used community chiefs to recruit local youths, including some children, either voluntarily or forcefully.[2] Some SSPDF soldiers from these areas who had deserted and returned home were also forcefully enrolled in this process.[3]

Training for this force started in August 2019 in Yithkuel, Tonj South.[4] Sources within the security services acquainted with the training told the Panel that the new force is under the direct command and control of the NSS, and simply "trained under SSPDF name".[5] The NSS has provided logistics, food and instructors.[6]

According to multiple sources within the NSS and the president's office, this force's recruitment started as a consequence of discussions between President Kiir, the Director General of the Internal Security Bureau (ISB) of the NSS, Lieutenant General Akol Kur Kuuc, and local community elders that took a presidential tour in Bahr el Gazhal in March 2019.[7] Reportedly during these meetings, the president had expressed concern over the lack of discipline among various SSPDF divisions.[8] Both President Kiir and Kuuc allegedly affirmed that the units they could rely upon were those in the SSPDF headquarters, namely the Tiger Division and the NSS Division for Operations. Therefore, they convinced local Dinka elders in former Warrap state of the need to strengthen the capacity of forces loyal to them, using their ethnic power base in Warrap.[9]

In addition, the Panel corroborated evidence that a training in infantry and urban warfare techniques has been taking place in the NSS facilities in Luri, aimed to further strengthen the combat capacities of the NSS operational units under the Division for Operations. The Panel corroborated that the training is being supervised by NSS 2nd Lieutenant Mohammed Alex, under the overall command of Kur Kuuc.[10]

---

[1] Interviews, NSS and SSPDF high-ranking officers, community leaders, civil society, confidential sources, locations withheld, by telephone, August, September, October 2019.

[2] Local leaders who declined to and were dismissed from their posts. Interviews, community leaders, civil society, confidential sources; locations withheld; Juba, by telephone; August-October 2019.

[3] Ibid.

[4] Ibid.

[5] Interviews, NSS high-ranking officers; locations withheld, by telephone; September-October 2019.

[6] Ibid.

[7] Interviews, NSS and TGoNU officers; locations withheld, by telephone; September-October 2019.

[8] Ibid.

[9] Interviews, NSS and SSPDF high-ranking officers; locations withheld, by telephone; September-October 2019.

[10] Interviews, NSS high-ranking officers, confidential sources; locations withheld, by telephone; September-October 2019.

Annex IV

Serious human rights abuses that led to the standoff on 7 October 2018 at the Blue House

The Panel corroborated that inside the Blue House, most often the 'criminal' section, detention conditions are degrading. Most inmates have never been charged and a register containing a list of all the detainees in the facility was only introduced in early 2019. The Panel corroborated the detainees' lack of access to legal representation, visits of relatives and any significant medical attention, as well as details on the tactics of food denial; pervasive patterns of torture; physical and psychological humiliations.[1]

The sources specifically referenced a common practice known as the "midnight pickup", a form of forcible disappearance, which detainees consider to be the most terrifying abuse committed.[2] As part of the "midnight pick up" inside the Blue House, the NSS imposed solitary confinement for certain detainees in both the 'political' and in 'criminal' sections.[3] The Panel heard multiple corroborated accounts regarding solitary cells—'number seven' in both sections—where detainees were suddenly and forcefully taken out of the cells at night by NSS officers under the presumption of further interrogation. Sources recalled to the Panel that no prisoners picked up from these cells ever returned.[4]

According to multiple sources, the NSS transported the forcibly disappeared detainees to the NSS facilities in Luri, where the detainees were tortured and then either executed or "thrown in the river in a drum with heavy stones"[5] by a dedicated group acting on orders of the then-NSS Luri commander and Director General of the ISB.[6] The Panel corroborated that among those taken from the Blue House and consequently killed were Aggrey Idri and Samuel Dong Luak, whose fate was described in the Panel's final report (S/2019/301).

The Panel further corroborated that the horrendous detention conditions, and in particular the 'midnight pickups' practices were the main reason behind the prisoners' protest that initiated the 7 October 2018 standoff in Blue House. This forcible disappearance practice has been discontinued as a consequence of the prisoners' standoff. However, the Panel corroborated that other forms of torture and abuses in the Blue House, as in other NSS detention centres, has remained unchanged.[7]

---

[1] Interviews, South Sudan's security sector officers, confidential sources; locations withheld; August-October 2019.

[2] Ibid.

[3] Also known as 'zanzan'.

[4] A list of disappeared prisoners taken away during the 'midnight pickups' is on file with the Panel. Interviews, South Sudan's security sector officers, confidential sources, locations withheld, August-October 2019.

[5] Interview, security service personnel; location withheld; September 2019.

[6] Interviews, South Sudan's security sector officers, confidential sources; locations withheld; August-October 2019.

[7] Ibid.

Annex V

Gold in South Sudan

The Ministry of Mining (MoM) has awarded at least twelve companies exploration licenses since the signing of the peace agreement in August 2018.[1] The exploration licenses, which cost $USD 10,000 plus annual rent, are in part speculative investments because the country has not completed a detailed mapping of its mineral resources to survey the volume and location of deposits. In September, the MoM signed an agreement with Canadian Advanced Satellite Imaging (CASI) Ltd., an affiliate of CVMR corporation, to conduct the first satellite imaging of the country's minerals. The government has not yet financed the study.[2]

In the past two years, the MoM has also issued small-scale mining licenses to 10 companies in a concentrated area of Gorom, Jubek State, about 30 km southwest of Juba.[3] Only one of the companies, 4MB, has constructed its site for mining operations, and is the only legal mechanized small-scale gold mining operator in the country.[4]

The MoM's awarding of exploration licenses contrasts with the on-the-ground reality that almost all gold mining in South Sudan is artisanal, which is managed and regulated at the local or state level.[5] As such, the MoM lacks the complete authority to regulate and tax artisanal mining.[6] This fragmented system of authority benefits armed groups, who exploit, tax, and trade gold, as the Panel's final report (S/2019/301) reported, and also contributes to the undermanagement of the sector.[7]

---

[1] Based on MoM information and online public cadastre portal: http://portals.flexicadastre.com/southsudan/.

[2] Interview, confidential source; by telephone; September-October 2019.

[3] Interview, MoM; Juba; September 2019.

[4] Interviews, MoM; 4MB; registered mining companies; Juba; September-October 2019.

[5] Article 4.8.1.14.4 determines that the RGToNU shall ensure strict adherence to the Mining Act, 2012, which defines artisanal mining to mean traditional and customary mining operations using traditional or customary ways and means; does not include any minerals occurring more than 10 metres below the surface, whose recovery requires the use of explosives or that overlies mineral resources.

[6] Interview; Ministry of Mining; industry expert, foreign diplomat; Juba, Washington, DC; September 2019.

[7] Article 4.8.1.12 outlines the participation of communities in contracts for natural resources.

S.SUDAN MINING FEE

EXPLORATION LICENSE	FEE(USD)
Application Processing Fee	10,000
Registration Fee	500
Base Amount per CU (for calculating minimum expenditure)	14
Annual Rent per CU	1.43
Application for Exploration Licence Relinquishment Processing Fee	2,000
Registration Fee for Relinquishment	100
Application for Exploration Licence Suspension Processing Fee	3,000
Registration Fee for Suspension	150

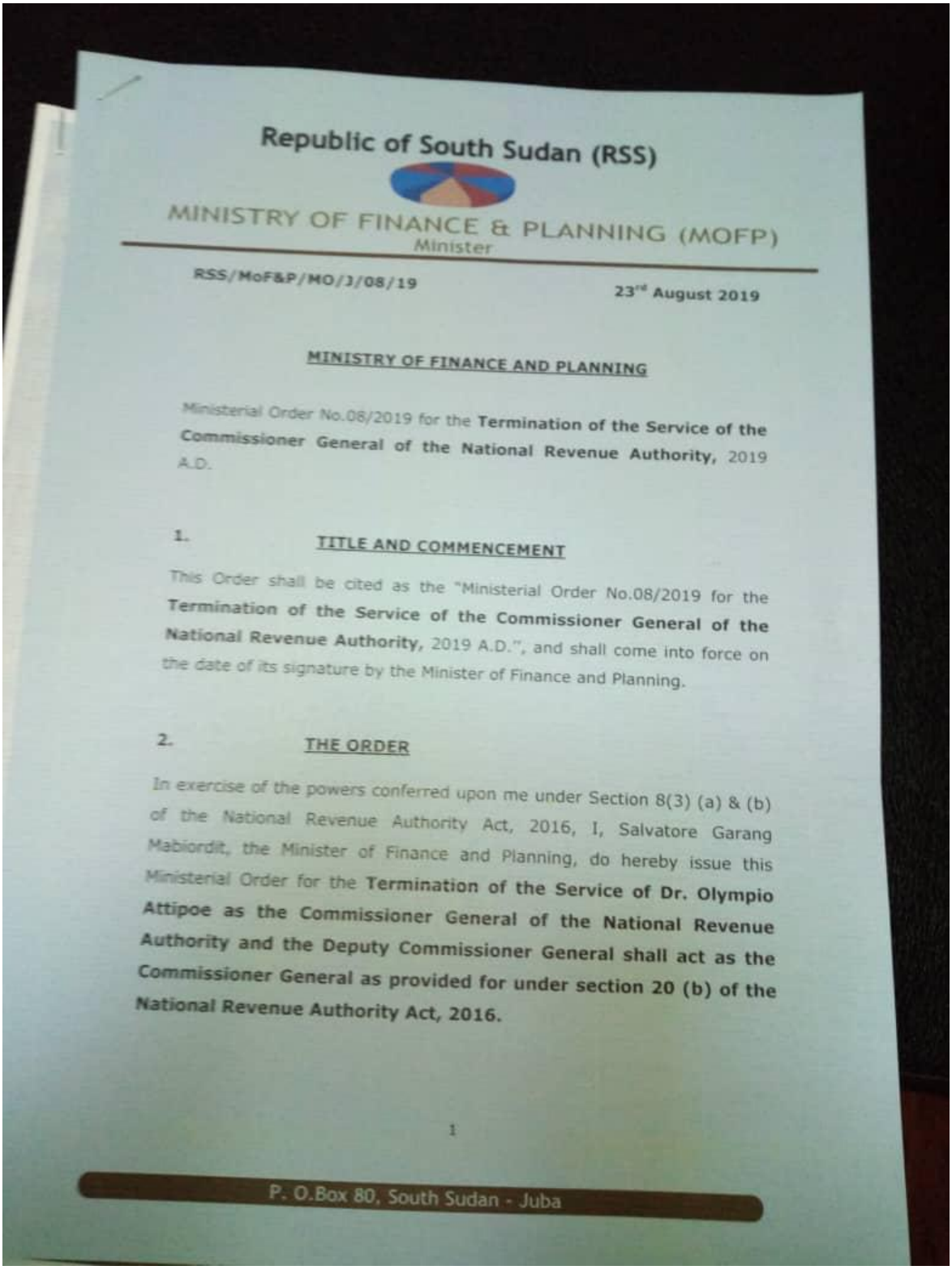
SMALL-SCALE MINING LICENSE	FEE(USD)
Application Processing Fee	6,700
Registration Fee	300
Annual Rent per CU	180
Application for Term Renewal Processing Fee	3,300
Renewal Registration Fee	170

CU = CADASTER UNIT

1 km^2= 5 CU

Annex VI

Ministry of Finance and Economic Planning letter of dismissal of the Commissioner General of the National Revenue Authority



Republic of South Sudan (RSS)

MINISTRY OF FINANCE & PLANNING (MOFP)
Minister

RSS/MoF&P/MO/J/08/19

23rd August 2019

MINISTRY OF FINANCE AND PLANNING

Ministerial Order No.08/2019 for the **Termination of the Service of the Commissioner General of the National Revenue Authority,** 2019 A.D.

1. **TITLE AND COMMENCEMENT**

This Order shall be cited as the "Ministerial Order No.08/2019 for the **Termination of the Service of the Commissioner General of the National Revenue Authority,** 2019 A.D.", and shall come into force on the date of its signature by the Minister of Finance and Planning.

2. **THE ORDER**

In exercise of the powers conferred upon me under Section 8(3) (a) & (b) of the National Revenue Authority Act, 2016, I, Salvatore Garang Mabiordit, the Minister of Finance and Planning, do hereby issue this Ministerial Order for the **Termination of the Service of Dr. Olympio Attipoe as the Commissioner General of the National Revenue Authority and the Deputy Commissioner General shall act as the Commissioner General as provided for under section 20 (b) of the National Revenue Authority Act, 2016.**

1

P. O.Box 80, South Sudan - Juba

Annex VII

Participation of Gabriel Jok Riak (SSi.001) in the opening and closing of the East African Community games

Republic of South Sudan
MINISTRY OF DEFENCE

Directorate for International and Public Relations

Our Ref: ***MOD/DIPR/2407/2019***
Your Ref: ……

Wednesday, July 24, 2019

The Secretariat,
East African Community (EAC),
ARUSHA – TANZANIA

Dear Secretary General,

Sub: **Confirming Participation in the Opening and Closing Ceremonies of the EAC Military Games and Cultural Event**

The Directorate for International and Public Relations of the Ministry of Defence and Veterans Affairs of the Republic of South Sudan presents its compliments to the Secretariat of the East African Community and has the pleasure of informing the esteemed Secretariat that the Honourable Minister of Defence and the Chief of Defence Forces have accepted to participate in the event as invited. The Directorate therefore wishes to inform that the South Sudan delegation shall comprise the following:

1. Hon Kuol Manyang Juuk (Minister);
2. General Gabriel Jok Riak Makol, CDF;
3. Maj Gen Kuol Deng Abot;
4. Brig Gen Santo Domic Chol;
5. Capt Ayuen Matthew Mabiey; and
6. Capt Deng Tong Akol.

The Directorate for International and Public Relations of the Ministry of Defence and Veterans Affairs of the Republic of South Sudan seizes this opportunity to renew to the Secretariat of the East African Community the assurances of its highest consideration.

Maj Gen Kuol Deng Abot
Director General

Cc: File

MOD/RSS/Bilpham GHQs, Tel: +21197468864 / +211955683492, Email: abotkuol@gmail.com